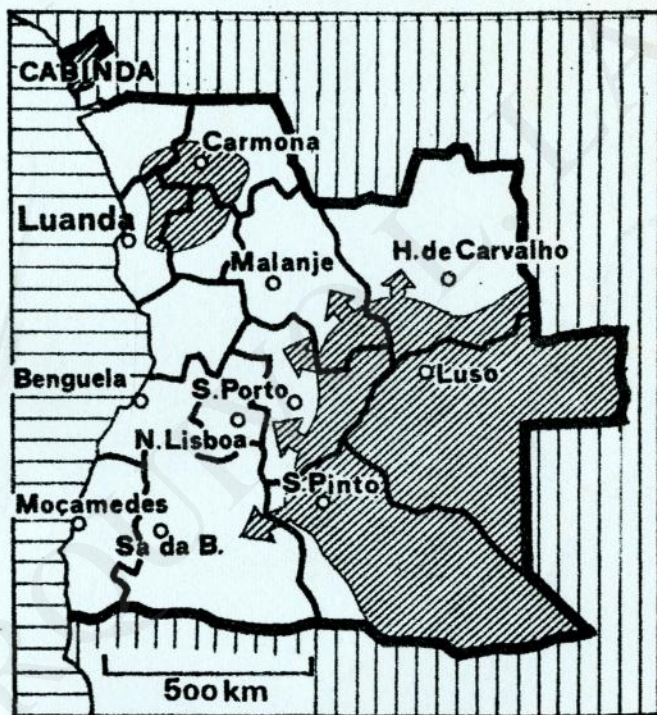




FLASH SUR L'ANGOLA



M A I

LE MPLA A LA

PREMIERE FOIRE COMMERCIALE PAN-AFRICAINE

Invité par le Comité de Libération de l'OUA, le MPLA a participé à la Première Foire Commerciale Pan-Africaine réalisée à NAIROBI, Kenya, du 23 Février au 5 Mars 1972.

Dans le pavillon mis à la disposition des Mouvements Africains de Libération Nationale, le MPLA, légitime représentant du peuple Angolais en armes, a eu l'occasion d'exposer une riche collection de photos faisant état de plusieurs aspects de l'activité politico-militaire dans les fronts de combat, ainsi que de l'activité développée concernant l'éducation, l'assistance médicale, la production agricole et l'artisanat.

Parallèlement, le MPLA a exposé différents types d'armes capturées aux forces armées colonialistes portugaises, com prenant en particulier:

-- Mortier 81mm (R.F.A.); -- Mitrailleuse Légère - MG (R.F.A.); -- Armes automatiques type FAL (Belgique) et G3 (R.F.A.); -- Mauser (Portugal); -- Sterling (Grande Bretagne); -- Des mines anti-personnelles et grenades (de différentes origines); Parachute et casque de pilote (U.S.A.); chargeurs d'armes automatiques, uniformes, insignes, drapeau portugais, etc.

Complétant l'ensemble de l'exposition, ont été également présentées plusieurs brochures sur l'activité politico-militaire du MPLA, des manuels d'alphabétisation, des livres de l'enseignement primaire et secondaire, des bulletins, des communiqués, des déclarations et d'autres documents d'information.

L'exposition présentée par le MPLA a constitué un grand succès, traduit par l'énorme affluence et le vif intérêt

des visiteurs de connaître la situation réelle et l'extension du développement de la lutte armée en Angola sous tous ses aspects.

Les visites de hautes personnalités Africaines, l'assistance et les facilités accordées à la délégation du MPLA par différents membres du Secrétariat Exécutif du Comité de Libération de l'OUA et par différentes personnalités kenyanes, ont constitué un encouragement précieux à la lutte armée du peuple Angolais pour sa libération nationale.

~~XXXXXXXXXX~~
XXXXXXXXXX

14 AVRIL -- JOURNEE DE LA JEUNESSE ANGOLAISE

Le 14 Avril est devenu le jour de la Jeunesse Angolaise pour rendre hommage au Commandant HOJI YA HENDA, qui tomba au champ d'honneur au moment où il dirigeait l'attaque et l'assaut final à la caserne de KARIPANDE.

Aujourd'hui cette caserne est détruite! Face à l'efficacité et à la tenacité de successives attaques des courageux combattants du MPLA, le Commandement des forces armées portugaises a été contraint d'évacuer KARIPANDE. Un des objectifs particuliers du Commandant HOJI YA HENDA a été atteint!

En ce 14 Avril 1972 -- 4ème anniversaire de la mort du "Fils bien-aimé du peuple Angolais et combattant héroïque du MPLA", la Jeunesse Angolaise, épaulée par la Jeunesse progressiste du monde entier, n'a pas manqué de rendre un fervent hommage à la mémoire de celui qui est devenu son symbole.

Son courage, son ardeur dans le combat, son application aux études, sa modestie, son honnêteté, ses exceptionnelles qualités de Commandant, sa fidélité aux principes révolutionnaires et sa foi inébranlable dans la victoire fi

nale, sont particulièrement évoqués et exaltés partout par les militants du MPLA.

Pour tous ceux-ci, le Commandant HOJI YA HENDA n'est pas mort!

~~XXXXXXXXXXXX~~
XXXXXXXXXXXX

LE MPLA A LA REUNION DU
=====

COMITE SPECIAL DE DECOLONISATION DE L'ONU
=====

En tant que légitime représentant du peuple Angolais en armes, une délégation du MPLA composée de quatre membres a participé à la Réunion du Comité Spécial de Décolonisation de l'ONU, tenue à Lusaka, du 17 au 21 Avril 1972.

La délégation du MPLA a présenté un mémorandum sur la situation actuelle de la lutte armée de libération nationale, lequel a suscité le plus vif intérêt de la part des Honorables Membres du Comité, qui se sont disposés à entendre attentivement, durant deux longues séances, les explications et considérations faites par la délégation du MPLA aux questions présentées.

La résolution adoptée par le Comité Spécial lors de sa 862ème session, le 20 Avril 1972, concernant la "Question des Territoires Administrés par le Portugal",

- Réaffirme le droit inaliénable des peuples de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, et des autres territoire sous domination portugaise à l'autodétermination et à l'indépendance, tel qu'il a été reconnu par l'Assemblée Générale dans sa résolution 1514 (XV), et al légitime de la lutte que ces peuples mènent par l'intermédiaire de leurs mouvements de libération nationale pour réaliser ce droit par tous les moyens à leur disposition;

- Condamne vigoureusement le refus persistant du gouvernement portugais d'appliquer la résolution 1514 (XV) et toutes les autres résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et l'intensification de la guerre coloniale que mène ce gouvernement contre les peuples africains en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau et au Cap-Vert, y compris en particulier le bombardement aveugle de la population civile, la destruction impitoyable et totale de ses villages et de ses biens et, en particulier, l'utilisation de substances chimiques, telles que les herbicides et les défoliants en Angola;
- Condamne vigoureusement le Portugal pour ses violations réitérées de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats Africains indépendants voisins de ses territoires coloniaux, en particulier pour le récent acte d'agression qu'il a commis contre la République Unie de Tanzanie;
- Demande au gouvernement portugais de cesser immédiatement toutes opérations militaires et toutes les autres mesures de répression contre les peuples de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, de retirer sans plus tarder toutes ses forces de ces territoires et de mettre intégralement et immédiatement en oeuvre la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée Générale en ce qui concerne ces territoires;
- Demande à tous les Etats, particulièrement aux alliés militaires du Portugal au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui ne l'ont pas fait jusqu'à présent, de s'abstenir d'offrir toute assistance au Portugal sous quelque forme que ce soit, militaire, financière ou autre, qui lui permet de poursuivre sa politique de domination coloniale et d'oppression des peuples en question, et de cesser et d'empêcher la vente et la fourniture d'équipement et de matériel militaire quel qu'il soit que le Portugal utilise pour poursuivre ses guerres

coloniales dans ces territoires;

- Exprime sa satisfaction devant les progrès accomplis par les mouvements de libération nationale en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau et au Cap-Vert dans la lutte qu'ils mènent pour la réalisation de l'indépendance nationale et de la liberté et dans les programmes de reconstruction qu'ils ont entrepris dans les zones libérées;
- Prie tous les Etats, les institutions spécialisés et les autres organismes des Nations Unies, agissant soit directement soit en consultation avec l'Organisation de l'Unité Africaine, d'apporter aux peuples de ces territoires, par l'intermédiaire de leurs mouvements de libération nationale, toute l'aide morale et matérielle dont ils ont besoin pour poursuivre leur lutte pour leur liberté et leur indépendance et de faire rapport à ce sujet au Secrétaire Général;
- Déclare que toute assistance ou toute participation à des projets comme le projet de Cabora Bassa ou le projet du bassin du Cunene constitue une collaboration directe avec le Portugal qui contribue aux efforts que ce pays fait pour maintenir sa domination coloniale et que tous les Etats ont l'obligation morale de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher une telle collaboration de la part de leurs ressortissants et des entreprises relevant de leur juridiction;
- Attire l'attention du Conseil de Sécurité, eu égard à la situation explosive et critique créée par la politique du Portugal tant dans ses colonies que par ses provocations incessantes contre les Etats indépendants africains voisins de ses territoires coloniaux, et compte tenu du mépris caractérisé manifesté par le Portugal pour les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, particulièrement pour la résolution 312 (1972) du Conseil de

Sécurité, sur la nécessité urgente de prendre, en priorité, de nouvelles mesures efficaces en vue d'obtenir l'observation par le gouvernement portugais de ces décisions;

-- Exprime ses remerciements pour les invitations à visiter les zones libérées de l'Angola et du Mozambique que le Movimento Popular de Libertação de Angola (MPLA) et le Frente de Libertação de Moçambique (FRELIMO) lui ont renouvelées et, tenant compte des dispositions pertinentes de la résolution 2795 (XXVI) de l'Assemblée Générale, en date du 10 Décembre 1971 et conscient des succès remportés par sa Mission Spéciale qui a visité la Guinée-Bissau du 2 au 8 Avril 1972, prie le Président de poursuivre ses consultations avec l'Organisation de l'Unité Africaine et avec ces mouvements de libération en vue d'élaborer les modalités nécessaires pour l'envoi d'une mission spéciale dans ces territoires selon qu'il conviendra;

-- Invite le Secrétaire Général à utiliser au maximum les renseignements fournis par les mouvements de libération nationale des territoires coloniaux lors de l'établissement de la documentation pertinente pour le Comité Spécial et, compte tenu des dispositions pertinentes de la résolution 2879 (XXVI) de l'Assemblée Générale en date du 20 Décembre 1971, à continuer de prendre des mesures efficaces et concrètes en usant de tous les moyens dont il dispose pour assurer la diffusion générale et suivie de ces renseignements".

~~XXXXXXXXXXXX~~
XXXXXXXXXXXX

LES AMERICAINS ONT ENTRAINE 3.000 SOLDATS
PORTUGAIS ENVIRON AUX ETATS UNIS ET AU PORTUGAL

A maintes reprises et dans divers organes d'information ,

on a attiré l'attention de l'opinion publique internationale sur le fait que les Etats Unis ont entraîné des officiers et des soldats portugais.

Et à chacune de ces occasions, les Ambassades des Etats Unis se sont empressées de démentir les faits, avec l'hypocrisie qui leur est particulière.

Dans une brochure récemment publiée par l'organisation "AFRICA RESEARCH GROUP" (Massachusetts), intitulée "Race to power" - The Struggle for Southern Africa", on affirme clairement ce qui suit:

"Les Etats Unis jouent un rôle important dans l'entraînement de l'armée portugaise à travers du "Groupe de Conseillers pour l'Assistance Militaire" fixé au Portugal.

133 portugais ont été entraînés en 1969, dans le cadre de ce programme, et environ le même nombre en 1970. Des officiers portugais se sont aussi rendus aux Etats Unis pour l'entraînement.

En 1968, le coût de l'entraînement de 107 portugais s'est élevé à 120.000 dollars. En 1970, il y avait à l'entraînement 33 officiers, quelques-uns d'entre eux étudiant à FORT BRAGG la guerre psychologique et des tactiques de la contre-guerilla.

Les Américains ont entraîné 3.000 soldats portugais environ aux Etats Unis et au Portugal"...

D'un autre côté, sur la même affaire et concernant l'Allemagne Occidentale, on peut lire:

"Au cours de l'été 1965, l'Allemagne Occidentale, le Portugal et l'Afrique du Sud ont signé un accord militaire en vertu duquel l'Allemagne Occidentale devait entraîner des officiers du Portugal, de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie.

A Lisbonne, la "Mission Militaire Permanente Alleman-

de" met à la disposition des entraîneurs militaires et des conseillers et elle est aussi une importante voix dans l'utilisation du budget militaire portugais".

~~XXXXXXXXXX~~
XXXXXXXXXXXX

=====
"ANGOLA COMITE" NIE AU GOUVERNEMENT COLONIALISTE
=====
ET FASCISTE PORTUGAIS LE DROIT D'INVITER DES VI-
=====
SITEURS EN ANGOLA
=====

Dans une lettre datée du 8 Mars 1972, le Représentant du gouvernement portugais en Hollande, l'Ambassadeur CARLOS FERNANDES, a invité le Dr. BOSGRA, dirigeant du "ANGOLA COMITE" à se rendre en Angola en tant que hôte de son gouvernement.

Dans sa reponse à cette invitation, "ANGOLA COMITE" écrit notamment:

..."Le Angola Comité se trouve à côté du peuple Angolais lequel a été opprimé et exploité pendant des siècles par votre pays. Le colonialisme et la terreur perpétrés en Afrique par votre pays constitue une flagrante violation de la Déclaration des Droits de l'Homme.

..."Nous ne reconnaissons pas votre gouvernement en tant que représentant légitime du peuple Angolais et dénonçons à votre gouvernement le droit d'inviter des visiteurs en Angola ou à toute autre colonie portugaise!"

Le MPLA est reconnaissant de cette manifestation de solidarité témoignée au peuple Angolais en armes par le "ANGOLA COMITE" -- lequel a aussi développé en Hollande une large et significative campagne de boycottage du café de l'Angola -- de même que les prises de position des Distingués MAIRES d'Amsterdam et de Rotterdam et d'autres personnalités hollandaises.

~~XXXXXXXXXX~~
XXXXXXXXXXXX

Lusaka, MAI 1972

